

# ECOSIRTOM

## ÉDITO DE LA PRÉSIDENTE

### Un engagement durable pour la réduction des déchets

Les années passent vite, portées par un rythme soutenu de prévention et d'actions concrètes en faveur de la réduction des déchets.

Depuis plusieurs années, le SIRTOM de la Vallée de la Grosne s'est engagé dans une démarche ambitieuse et constante, combinant évolution des modes de collecte, renforcement du tri et développement du compostage.

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (2020-2026) poursuit la démarche engagée depuis 2010 pour réduire la production de déchets. L'objectif fixé – une baisse de 27 % des ordures ménagères, soit 59 kg par habitant – a été dépassé dès 2024 avec une réduction de 29 %.

Ces résultats confirment l'efficacité des actions menées et la mobilisation citoyenne. Cependant, la quantité totale de déchets reste stable, principalement en raison de l'augmentation des dépôts en déchèteries. Les végétaux (tonte, feuilles, branchages) représentent une part importante de ces apports, alors qu'ils peuvent être facilement valorisés au jardin : compostage, paillage ou tonte mulching.

### Le compostage, un levier essentiel pour notre territoire rural

La valorisation des biodéchets reste une priorité. Selon le bureau d'études missionné en 2023, ils représentent environ 35 % du contenu des poubelles, soit 67 kg par habitant et par an.

Pour réduire cette part, plusieurs actions ont été engagées : la distribution de plus de 1 200 composteurs individuels, l'installation de 72 composteurs collectifs, et un accompagnement systématique lors de chaque mise en place. Le poste de maître composteur a été pérennisé pour assurer le suivi et le bon fonctionnement et la poursuite du déploiement des sites de compostage collectif.

Des actions en matière de réduction des déchets verts viendront également compléter cette dynamique, affirmant la volonté du SIRTOM d'innover au service de la valorisation des déchets.

### Optimiser la collecte pour mieux trier

L'année 2025 a été marquée par une évolution majeure : la collecte des ordures ménagères tous les 15 jours a été généralisée sur les 57 communes, à l'exception du centre historique de Cluny, où elle reste hebdomadaire.

Cette adaptation permet d'optimiser le remplissage des camions, de réduire les coûts de collecte et d'encourager de meilleurs réflexes de tri.

Conscient des ajustements nécessaires, le SIRTOM a déjà intégré plusieurs optimisations opérationnelles et fonctionnelles. Le nouveau calendrier 2026 intègre ces améliorations pour un service plus performant.

Parallèlement, certains agents seront progressivement réaffectés à des missions de prévention et de compostage, renforçant la cohérence et la démarche.

Le début de l'année 2026 verra également l'installation des abris bacs pour le tri hors foyer, en remplacement des poubelles de rue traditionnelles, dans les communes ayant souhaité adhérer à ce dispositif avec le soutien de CITEO.

### Sensibiliser, réemployer, consommer autrement

Au-delà des aspects techniques, le SIRTOM poursuit ses actions de sensibilisation auprès des écoles et des habitants, via l'ensemble de ses supports de communication : Facebook, lettre d'information, Panneau Pocket, site internet, etc.

Le défi zéro gaspi, dans sa nouvelle formule, continue de mobiliser les foyers volontaires. En parallèle, le SIRTOM s'engage résolument dans une logique d'économie circulaire en aidant à la création d'une matériauthèque avec les points d'apport volontaire en déchèterie et la reconduction d'initiatives telles que les ateliers de réparation et la mise en place de la consigne de bouteilles en verre, notamment pour les bières des brasseurs locaux.

### Continuons tous ensemble nos démarches de réduction des déchets !

CATHERINE PEGON  
PRÉSIDENTE



## Contactez-nous

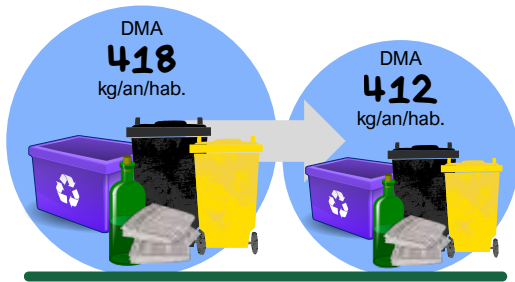
secretariat@sirtomgrosne.fr  
03 85 59 26 98 | www.sirtomgrosne.fr

# DÉCHETS & DÉCHÈTERIES

« Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas » : tel est l'enjeu de la réduction des déchets. Le territoire a été pionnier dans ce domaine. En effet, le SIRTOM est engagé depuis 2010 dans des programmes de prévention visant à éviter au maximum la production de déchets et à favoriser leur réutilisation.

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) en cours vise une réduction de 17 % des quantités de déchets ménagers et assimilés ; soit une diminution de 89 kg par habitant entre 2010 et 2026. Les Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) regroupent l'ensemble des déchets produits par les ménages et par les activités économiques dites « assimilés », qu'ils soient collectés en déchèterie, en points d'apports volontaires ou en porte-à-porte.

Pour poursuivre les efforts sur la réduction des déchets, l'objectif est d'atteindre 412 kg par habitant en 2026.



**Ce que produit un habitant du territoire en 2024**

**Objectifs à atteindre en 2026**

Le SIRTOM agit au quotidien pour atteindre ces objectifs. Par exemple, en 2024, 22 000 gobelets et pichets ont été prêtés pour les manifestations organisées sur le territoire, une dizaine d'ateliers de la réparation ont été organisés et une trentaine de poules a été distribuée aux foyers volontaires.

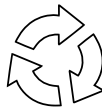
## Et chez vous ?



### Réparation

Un objet en panne ou défectueux, avez-vous pensé à le réparer ? Des ateliers de la réparation sont régulièrement organisés sur le territoire. Des réparateurs agréés au Bonus Réparation peuvent également vous aider.

<https://longuevieauxobjets.ademe.fr/carte-reemploi-reparation-france/>



### Réemploi

Upcycling, bricolage et création, les idées de réutilisation de meubles ou autres ne manquent pas.

Des matériaux encore utilisables ? Un appareil électronique qui fonctionne encore ? Avant de le jeter, pensez à le donner ; des zones de réemploi sont à votre disposition en déchèteries.



### Réduire sa production

Relevez le défi zéro gaspi ! Participez aux Samedis Malins et découvrez des astuces pour faciliter votre quotidien tout en réduisant votre impact sur l'environnement.

*De janvier à mai 2026.*

*Un atelier par mois de 10 h à 12 h, à Salornay-sur-Guye.*

En 2024, les quantités déposées en déchèteries ont augmenté. Surconsommation, obsolescence programmée, baisse de la durabilité et de la qualité des produits, changements dans les habitudes de consommation, etc... les raisons peuvent être multiples.

### Déchèteries



**3 745 t collectées**  
hors gravats

Gravats : 1 351 t

170 kg/hab  
**+8 %**  
/2023



Transport en régie et en prestation



Filières spécifiques selon les matières



### VALORISATION

26 % énergie  
72 % matière  
2 % stockage

## Désormais vos poêles et casseroles se recyclent

Le SIRTOM, en collaboration avec un grand groupe industriel dans la conception de matériel de cuisine, déploie une nouvelle filière de collecte et de recyclage pour les poêles et casseroles usagées.

Désormais, les cinq déchèteries du territoire sont équipées de nouveaux contenants pour vous permettre de trier vos poêles, casseroles, faitouts, woks, marmites, sauteuses, et cocottes-minute **sans distinction de marque**, en aluminium, en acier, en fonte ou en inox.



# ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le projet Matériauthèque : une belle avancée en 2025



La matériauthèque est un lieu qui permet d'éviter le gaspillage des matériaux tout en développant une économie circulaire. Lancé par **In Cluniso**, Pôle Territorial de Coopération Economique, le projet se développe sur le territoire et tous les habitants et entreprises peuvent y adhérer. La matériauthèque a une

mission simple : donner une seconde vie aux matériaux, en construisant une filière de réemploi locale et solidaire.

Installée au rez-de-chaussée du Sanatorium de Bergesserin, la matériauthèque s'étend sur 390 m<sup>2</sup> d'espaces aménagés et organisés pour faciliter la découverte et le réemploi des ressources : un espace clair où chaque type de matériaux trouve sa place.

Bois, éclairage, quincaillerie, peinture, vitrage, sols, isolants ou encore outils en bon état : pensez à les déposer sur les zones de réemploi en déchèteries.

## Comment ça fonctionne ?

1

### Collecte

Récupération de matériaux issus de chantiers de déconstruction, dons, surplus ou invendus professionnels, avec point d'apport volontaire dans les déchèteries de Cluny et Trambly.

2

### Tri & stockage

Tri des matériaux, nettoyage si besoin, mise en stock et en ligne sur un inventaire numérique.

3

### Réemploi

Mise à disposition des matériaux pour des projets locaux (pro ou particuliers), à un tarif solidaire.



Des ventes de matériaux sont organisées : **lundi, mardi et jeudi** sur rendez-vous au 03 85 22 98 85



**J'achète ma bouteille consignée**  
MAGASIN  
JE SUIS CONSIGNÉE 0,20 €

**Je la consomme avec modération**

**Je la rapporte et je récupère ma consigne**

Si ma bouteille à ce pictogramme

**RAPPORTEZ-MOI POUR RÉEMPLOI**

### Bouteilles consignées

Le réemploi est désormais officiellement lancé sur le territoire du SIRTOM de la Vallée de la Grosne ! Après deux ans de préparation, les premières bouteilles consignées ont été collectées dans trois magasins partenaires début septembre 2025. Une étape concrète, et prometteuse, pour remettre en circulation des bouteilles en verre en circuit court.

Grâce à un partenariat avec Revera pour la logistique et le lavage des bouteilles, et au travail des brasseurs pour uniformiser bouteilles et étiquettes, plusieurs références de bière locale sont disponibles en bouteilles consignées. Merci aux premiers commerçants qui ont ouvert la voie.

Achetez...et rapportez dès maintenant vos bouteilles de bières locales en grande surface ou chez vos brasseurs : La Zouaffe, la Paille, Terre des Possibles, la Fosse aux Loups ou encore Teddy Beer. Une fois récupérée la consigne vous est rendue, et le cycle de lavage et de remplissage recommence.

Les magasins déjà convaincus sont Super U Prissé, Bionali Cluny et U Express de St Bonnet de Joux.

Plus généralement, toutes les bouteilles qui comprennent le logo « **Rapportez-moi pour réemploi** » sont consignées.



La consommation **hors foyer**, dans les rues, les espaces publics, privés, a explosé ces dernières années. Repas, boissons, snacks : la vente à emporter fait partie de notre quotidien. Les emballages que l'on retrouve le plus, notamment les canettes, bouteilles en plastique ou boîtes carton, sont pour la grande majorité recyclables... Mais sans équipements de tri adaptés près de ces lieux, ils sont jetés à la poubelle et ne sont pas valorisés.

Le SIRTOM de la Vallée de la Grosne est lauréat d'un appel à projet hors foyer avec les communes de **Cluny, Navour-sur-Grosne et Massilly**. Les campings des communes de Saint-Point, Matour et Dompierre-les-Ormes ont été équipés de colonnes de tri cet été.

En 2026, des abri bacs en bois contenant une poubelle noire et une poubelle jaune seront mis en place près des lieux touristiques de ces trois communes. Tout le monde aura alors la possibilité de trier correctement les emballages recyclables des consommations hors foyer.

# ENQUÊTE BIODÉCHETS

**Participez et tentez votre chance au tirage au sort !**

**4 ans après, où en sommes-nous ?**

En 2022, le SIRTOM vous avait interrogés afin de mieux connaître vos habitudes et vos besoins en matière de tri et de valorisation des biodéchets.

Depuis, le SIRTOM a diversifié ses actions : distribution de composteurs individuels, déploiement du compostage collectif, animations et accompagnement des habitants dans leurs pratiques.

Aujourd'hui, **vos réponses sont essentielles** pour évaluer l'impact de ces actions et orienter les futures initiatives.

**Répondez dès maintenant** en scannant le QR code ci-contre ! En participant, vous pourrez tenter de gagner un lot. Nous comptons sur vous ! Merci pour votre contribution !

Informations et règlement disponible sur [www.sirtomgrosne.fr](http://www.sirtomgrosne.fr)

Jusqu'au 8 février

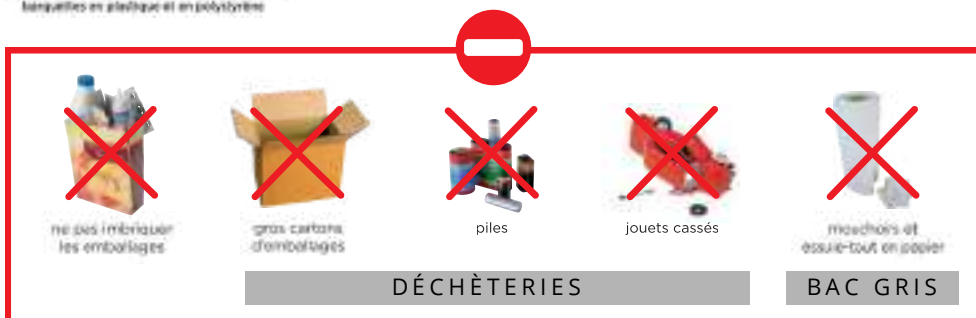


🕒 5 - 10 minutes

# DANS LE BAC JAUNE

Après avoir été collectés par les camions du SIRTOM, vos emballages font escale au quai de transfert à Mâcon (71) pour un premier contrôle qualité. Ensuite, ils sont acheminés vers le centre de tri de Torcy (71).

Un meilleur tri de vos emballages favorise la valorisation de vos déchets : c'est ensemble que la chaîne du tri peut être efficace.



DÉCHÈTERIES

BAC GRIS

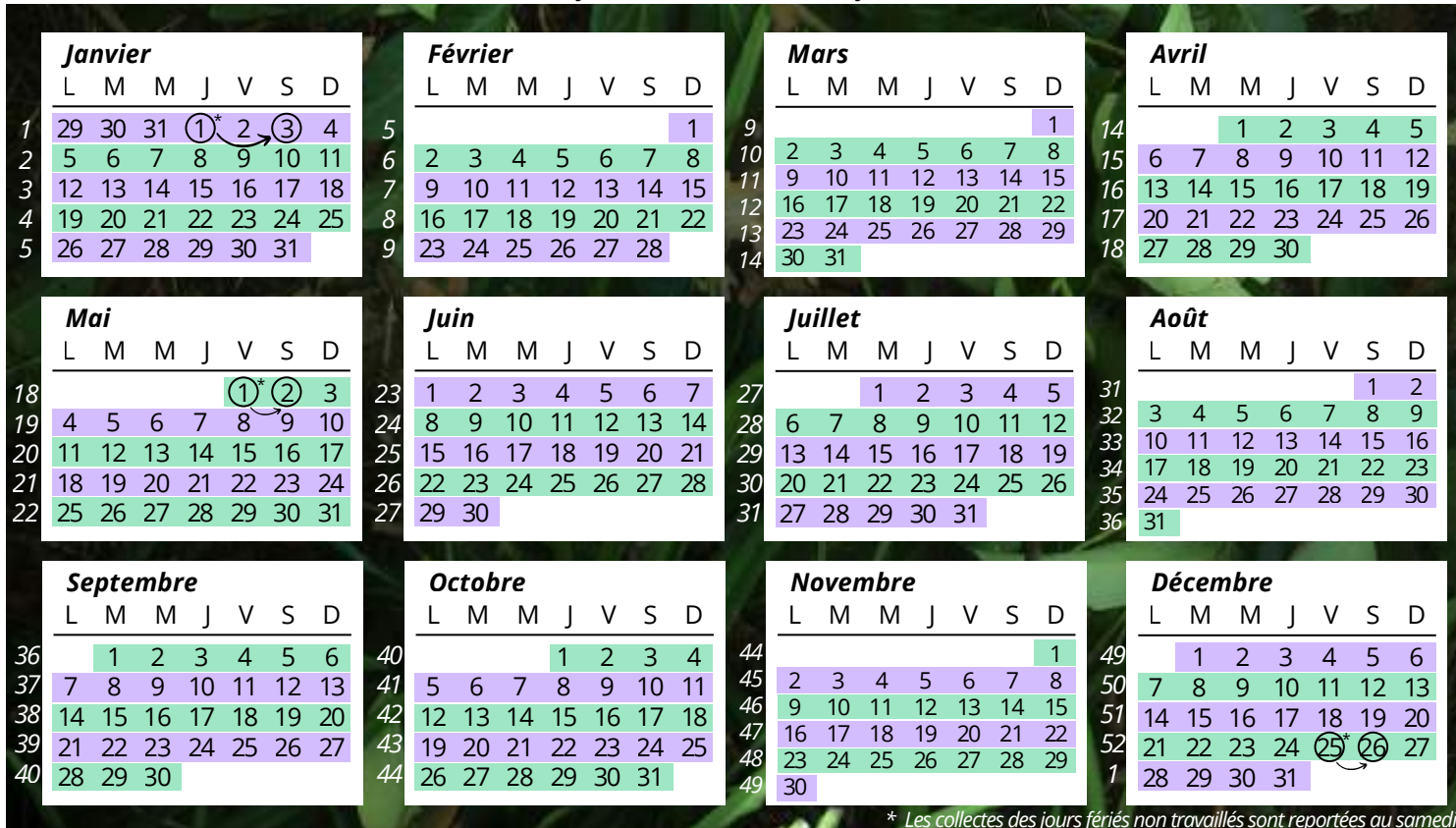




# CALENDRIER 2026

À PARTIR DU 5 JANVIER 2026

N'oubliez pas de **sortir vos bacs la veille de la collecte**, de préférence pleins et de bien les rentrer après la collecte. Les bacs seront collectés les jours fériés sauf les 01 janvier, 01 mai et 25 décembre.



\* Les collectes des jours fériés non travaillés sont reportées au samedi.

Semaines paires     Semaines impaires     Toutes les semaines

**BAC GRIS**    **BAC JAUNE**                      **BAC GRIS**    **BAC JAUNE**                      **BAC GRIS**    **BAC JAUNE**

Ameugny	Vendredi	Lundi	Cortevaix	Vendredi	Lundi	Saint-André-le-Désert	Mardi	Mardi
Bergesserin	Jeudi	Jeudi	Curtil-sous-Bufferières	Jeudi	Jeudi	Saint-Clément-sur-Guye	Jeudi	Lundi
Berzé-le-Châtel	Mercredi	Mardi	Dompierre-les-Ormes	Lundi	Mardi	Saint-Huruge	Vendredi	Lundi
Blanot	Mercredi	Lundi	Donzy-le-Pertuis	Mercredi	Lundi	Saint-Léger-sous-la-Bussière	Lundi	Jeudi
Bonnay-Saint-Ythaire	Vendredi	Lundi	Flagy	Vendredi	Lundi	Saint-Marcelin-de-Cray	Jeudi	Lundi
Bourgvilain	Mercredi	Mardi	Germolles-sur-Grosne	Lundi	Mardi	Saint-Martin-de-Salency	Jeudi	Lundi
Bray	Mercredi	Lundi	La Guiche	Jeudi	Lundi	Saint-Martin-la-Patrouille	Jeudi	Lundi
Bufferières	Jeudi	Jeudi	Jalogny	Jeudi	Mercredi	Saint-Pierre-le-Vieux	Lundi	Mardi
Burzy	Jeudi	Lundi	Joncy	Jeudi	Lundi	Saint-Point	Mercredi	Mardi
La Chapelle-du-Mt-de-France	Mercredi	Jeudi	La Vineuse sur Fregande	Mardi	Jeudi	Saint-Vincent-des-Prés	Mardi	Lundi
Château	Jeudi	Jeudi	Lournand	Vendredi	Jeudi	Sainte-Cécile	Jeudi	Jeudi
Chérizet	Vendredi	Mardi	Massilly	Vendredi	Jeudi	Salornay-sur-Guye	Vendredi	Mardi
Chevagny-sur-Guye	Jeudi	Lundi	Matour	Lundi	Jeudi	Serrières	Mercredi	Mardi
Chiddes	Jeudi	Lundi	Mazille	Jeudi	Jeudi	Sigy-le-Châtel	Vendredi	Lundi
Chissey-lès-Mâcon	Mercredi	Lundi	Montmelard	Mardi	Mardi	Sivignon	Jeudi	Jeudi
Cluny, centre historique	Vendredi	Mercredi	Navour-sur-Grosne	Mercredi	Jeudi	Taizé	Vendredi	Lundi
Cluny zone B1	Vendredi	Mercredi	Passy	Jeudi	Lundi	Tramayas	Lundi	Mardi
Cluny zone B2	Vendredi	Mercredi	Pierreclos	Mercredi	Mardi	Trambly	Lundi	Jeudi
Cluny zone C	Vendredi	Mercredi	Pressy-sous-Dondin	Jeudi	Lundi	Trivy	Mardi	Jeudi
Cortambert	Mercredi	Lundi	Sailly	Vendredi	Mardi	Verosvres	Mardi	Mardi

**Cas particuliers :** Cluny Montillet = Jalogny | Cluny La Mutte et La Corbette = Berzé-le-Châtel | Cluny Dagonnaux = Cortambert

Champ-Loup Ste Cécile = Bourgvilain | Cluny gîte La Pierre Folle = Ste Cécile | Tramayas Montillet = Navour-sur-Grosne | Chandon Trivy = Dompierre  
OPAC Cluny (HLM Fouettin, Champ Foire, Rte Chateau, Servaise, Griottons) tous les vendredis pour le bac gris.

# DÉTAILS CLUNY

## Centre historique

Rue de la Levée, rue Prud'hon, rue du 4e Bataillon de Choc, rue Petite-Rivière, place du Commerce, rue de la Filaterie, rue de la Liberté, rue Lamartine, rue Ste-Odile, rue Municipale, place Abbaye, rue du 11-Août-1944, rue Mercière, rue du Merle, place du Champ-de-Foire, promenade du Fouettin (côté Bon Point, dont HLM), rue de la Barre, rue Joséphine-Desbois, rue Anne-Marie-Javouhey, rue Stanislas-Aucaigne, rue des Ravattes, rue Bénéthin, place de la Liberté, place de l'Hôpital, rue du Dr Charles Pleindoux, rue Porte-de-Mâcon, ch. de la Chaîne, place des Fossés, rue Bellepierre, imp. Prud'hon, rue Porte-de-Paris, ENSAM, clos St-Mayeul, rue St-Mayeul, rue de l'Écartelée, rue d'Avril, rue de la République, rue de la Chanaise, place du Marché, rue Porte-des-Prés, av. Pierre-le-Vénéral.

## Zone B1

Route de la Digue, Pré St-Jacques, route de Jalogny, rue de la Gravière, imp. de la Servaise, rue Pont-de-la-Levée, rue Bel-Air, rue Léo-Lagrange, rue Louise-Zimmerlin, rue Cassin, rue du 19-Mars-1962, av. Charles-de-Gaulle, route de Mâcon, rue des Chenevières, petite rue des Fossés, D980, ch. de Rochefort, zone du Pré-St-Germain, rue Albert-Schmitt, rue Robert-Lenfant, lot. des Sources, rue des Dames-Blanches, rue Pouillot, place du Champ-de-Foire (en face du Bon Point).

## Zone B2

Ch. des Chenevières, lot. des Aubépines, Cité du Merle, rue des Grandes-Terres, rue Robert-Gandrez, allée des Hirondelles, allée des Mésanges, allée des Rossignols, allée des Tourterelles, rue Berthie-Albrecht, imp. des Jaillots, lot. des Jaillots, rue Maurice-Lacoque, rue Jacques-Guéritaine, allée des Buis, allée des Lauriers, allée des Font-des-Prés, allée des Noisetiers.

## Zone C

Les Cras, ch. du Petit-Midi, ch. du Petit-Chêne, route de Massilly, La Murgère, ch. Croix-Girard, allée des Mûres, rue Saint-Lazare, allée des Cassis, imp. de l'Hermitage, La Cras, ch. du Tremblay, allée Clémense, ch. des Pendaines, ch. du Mulet, rue Haut-Sendon, rue Raymond-Jeanniard, lots. Rebillard et Terres des Aubes, lot. de la Grangelot, La Grange-Neuve, La Raverotte, Argerot, Gremoule, route des Brouillards, Brizolle, route de Brizolles, Gué Marion, ch. de Coigny, rue de la Gare, place des Martyrs-de-la-Déportation, Le Vergne, En Gennetin, route de Cluny (D980), les Margerets, la Croix-Mission, Pré Robert, rue Salvador-Allende, rue Laurent-Bazot, Pré Parraud, ZI des Griottons, route de Bellecroix, ch. Georges-Malère, aux Cas.

# DÉCHÈTERIES

## Déchèterie de CLUNY

3 Impasse du Pré Robert, 71250 Cluny

## Déchèterie de SALORNAY

Route de Montceau, 71250 Salornay-sur-Guye

## Déchèterie de TRAMAYES

52 Rue des Artisans, 71520 Tramayes

## Déchèterie de TRAMBLY

279 Route de Montravent, 71520 Trambly

## Déchèterie de LA GUICHE

410 Route du bois de Méaudres, 71220 La Guiche

## Déchèterie de CLUNY

3 Impasse du Pré Robert, 71250 Cluny

## Déchèterie de SALORNAY

Route de Montceau, 71250 Salornay-sur-Guye

## Déchèterie de TRAMAYES

52 Rue des Artisans, 71520 Tramayes

## Déchèterie de TRAMBLY

279 Route de Montravent, 71520 Trambly

## Déchèterie de LA GUICHE

410 Route du bois de Méaudres, 71220 La Guiche

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
8h30 - 12h 13h30 - 16h	8h30 - 12h	8h30 - 12h 13h30 - 16h	8h30 - 12h	8h30 - 12h 13h30 - 16h	8h30 - 12h 13h30 - 16h
	8h30 - 12h 13h30 - 16h		13h30 - 16h		8h30 - 12h 13h30 - 16h
	13h30 - 16h		8h30 - 12h 13h30 - 16h		8h30 - 12h
8h30 - 12h 13h30 - 16h		8h30 - 12h 13h30 - 16h		8h30 - 12h	8h30 - 12h 13h30 - 16h
		8h30 - 12h 13h30 - 16h			13h30 - 16h

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
7h - 13h					
	7h - 13h		7h - 13h		7h - 13h
	7h - 13h				7h - 13h
7h - 13h		7h - 13h		7h - 13h	7h - 13h
		7h - 13h			7h - 13h

## HORAIRES HIVER 2026

du 05/01  
au 02/05 et  
du 28/09  
au 02/01



## HORAIRES ÉTÉ 2026

du 04/05  
au 26/09



Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

### Contactez nous

secretariat@sirtomgrosne.fr

03 85 59 26 98 | www.sirtomgrosne.fr

16 rue Lt Albert Schmitt 71250 Cluny

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h  
sauf mardi et jeudi après-midi.

Retrouvez nos actualités sur Facebook et Panneau Pocket



© SIRTOM 2025 - Ne pas jeter sur la voie publique.  
Crédits photos et illustrations : SIRTOM et Canva